

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

Accusé de réception en préfecture  
069-216900860-20230605-2023-29-DE  
Date de télétransmission : 12/06/2023  
Date de réception préfecture : 12/06/2023

## Délibération du Conseil Municipal du 5 juin 2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Votants : 16

Date de Convocation du Conseil Municipal :  
30 mai 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Caroline BENOIT-GONIN, Jean-Louis BERGERARD, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Vincent LABOURIER Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Christian PETRINI et Florence RIUS.

Absents excusés : Stanislas BOUCHET (pouvoir donné à Nathalie DENIS), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Baptiste GAUDELUS et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

Absentes : Léa BESSON et Sylvie DESBOURDELLES.

### **2023-29 Délibération relative à la signature avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle d'un fond de concours pour la mise en place de conteneurs enterrés**

**Rapporteur : Aymeric GIRARDON**

Dans le cadre de sa compétence et afin d'optimiser les collectes, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle propose d'implanter des conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers dans les centres bourgs.

Les frais d'implantation sont partagés avec la commune, détaillés comme suit :

| Objet                              | CCPA                               | Commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle |
|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Fourniture des conteneurs enterrés | 75%                                | 25%                                 |
| Travaux de génie civil             | Forfait de 1800 €<br>par conteneur | Supplément pris en charge           |

La commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle a validé la création de deux sites situés rue Gabriel Combaudon, à l'angle de la rue du repos et à l'angle de la rue Adèle Ducreux, avec quatre conteneurs enterrés chacun : un pour les ordures ménagères, un pour le verre et deux pour les emballages ménagers.

Le coût de l'opération est de 49 647,00 € HT pour la fourniture des conteneurs enterrés et de 30 932,00 € HT pour les travaux de génie civil.

La CCPA sera le maître d'ouvrage.

Le montant de la participation de la commune s'élève à 28 943,75 € HT, détaillé comme suit :

- Participation pour la fourniture des conteneurs enterrés : 12 411,75 € HT ;
- Participation pour les travaux de génie civil : 16 532,00 € HT.

Les conteneurs enterrés sont implantés dans le cadre de la politique communautaire pour rationaliser les circuits de collecte des déchets et supprimer l'encombrement des bacs roulants sur la voie publique. De fait, lors de la construction des immeubles collectifs rue Combaudon, les permis de construire ont été validés sans local poubelle.

Les travaux d'implantation seront réalisés courant juin pour une mise en service en septembre 2023. Une communication sera faite aux riverains prochainement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

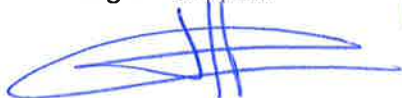
VU le projet de fond de concours proposé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

VU la délibération du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle en date du 11 mai 2023 autorisant la signature de ce fond de concours,

**Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce fond de concours ;
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus en investissement à l'opération 274 sur le budget principal de la commune.

Le Maire  
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance  
Nathalie DENIS

